

HANDICAP

Un seul guichet francophone ?

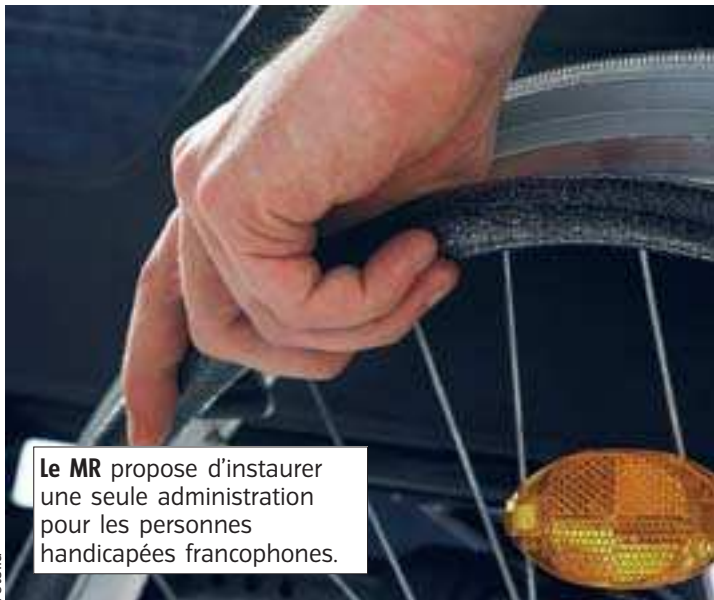
Et si on instaurait une seule agence francophone pour les personnes handicapées ?

«Simplifions», réclame le député MR Philippe Dodrimont.

● **Pascale SERRET**

Sur le site internet de la sécurité sociale, Direction générale de la personne handicapée : l'administration fédérale n'édite plus le *Guide de la Personne handicapée*, «parce qu'il nous était difficile d'en assurer une mise à jour régulière et fiable». À la place, il est possible de télécharger un document de... 120 pages intitulé, sans rire, «*Les mesures pour les personnes handicapées en un clin d'œil*». Ça donne une petite idée de la complexité de la matière.

Le fédéral pour la reconnaissance du handicap, l'ONE (et donc la Communauté française) pour les enfants handicapés, la Région wallonne pour le transport scolaire ou les aides matérielles, le fédéral à nouveau pour les cartes de stationnement, etc. On sent bien que le



Le MR propose d'instaurer une seule administration pour les personnes handicapées francophones.

guichet choisi ne sera jamais le bon du premier coup.

«La disparité des institutions ne facilite certainement pas les démarches», observe Philippe Dodrimont (MR). Le député de l'opposition se dit qu'on pourrait déjà simplifier la donne en regroupant les deux outils francophones : l'Awiph wallonne et son homologue issue de la Cocof, l'agence Phare (*). Le député MR dépose donc à la Communauté française une proposition

de résolution, pour la mise en place d'une «Agence francophone de la personne en situation de handicap». Sa collègue Caroline Perseons déposera un texte similaire à la Cocof.

Avec ou sans transferts...

«Il serait quand même temps de coordonner un minimum les actions. C'était d'ailleurs la volonté affichée en 2009 par les gouvernements : être plus cohérents dans les politiques me-

nées dans l'espace Wallonie-Bruxelles», avance Philippe Dodrimont.

Le député réformateur pense que c'est le bon moment. «Il y aura vraisemblablement un glissement de compétences du fédéral vers les Régions et les Communautés. C'est l'occasion de se préparer au mieux pour être prêt à les accueillir», dit-il. «Je n'imagine pas, en cas de transferts de ce type, qu'on mette en place une troisième structure qui exercerait les compétences aujourd'hui assurées par le fédéral. Il faut simplifier les outils, pour instaurer en définitive un guichet unique pour les francophones. Ce serait profitable pour tous», plaide-t-il.

Et si, après scission de la matière, les personnes handicapées se retrouvent avec un montant d'allocations différent au nord et au sud du pays, elle gère comment, l'Agence francophone unique ? «En matière d'aides à ces personnes, en tout cas, on ne fera certainement jamais trop», expédie le député. Mais que les transferts de compétences s'opèrent ou non, Philippe Dodrimont en est certain : on ne perd pas son temps en préparant un socle francophone commun. ■

► (*) Agence wallonne des personnes handicapées et Personne handicapée autonomie retrouvée.

● TRANSPORT PUBLICS

Hausse des tarifs : Vervotte réagit

Face à la hausse décriée des tarifs de la SNCB en regard de ses piètres résultats en terme de ponctualité, l'association des clients des transports publics estime que la ministre de tutelle de la SNCB aurait pu agir pour empêcher cette hausse. Hier, Inge Vervotte a fait savoir qu'elle a demandé, en octobre, à la SNCB d'envisager de ne pas appliquer la hausse maximum, à titre de compensation pour les retards et inconvénients auxquels les passagers ont été confrontés en 2010.

● SANTÉ

Carrefour bannit le bisphénol A

Le groupe Carrefour a entamé depuis janvier le remplacement de tous les rouleaux de papier pour ses tickets de caisse par du papier sans bisphénol A (BPA), un composé chimique qui augmenterait notamment les risques de cancer de la prostate et du sein. Selon certaines études, le BPA pourrait pénétrer l'organisme par la peau. Tenir en main un ticket de caisse pendant dix secondes permettrait à près de 2,5 microgrammes de BPA de passer du ticket vers les doigts. Fin novembre 2010, l'Union Européenne a interdit la production et la vente de biberons contenant du BPA.

VERGLAS

Blessé sur votre trottoir ? Attention à vos responsabilités

Situation chaotique, hier matin, après le verglas généralisé. Parmi les blessés, de nombreux piétons. Conséquence : des services d'urgences débordés, comme au CHR de Namur.

«Trois médecins n'ont pas dormi de la nuit, y expliquait Véronique Oleffe, chef de service. Ce matin, toujours à cause du verglas, un médecin est arrivé avec une heure de retard et un autre n'était toujours pas là.»

Dans la salle d'attente, une majorité de patients ayant chuté sur des trottoirs recouverts de glace.

Une situation qui n'est pas sans risques juridiques pour les particuliers ne l'ayant pas dégagé.

«Ça fait partie de leurs charges, rappelle Patricia Grandchamps, échevine namuroise de la Mobilité, des Voies publiques et de l'Équipement urbain. ■ **C. Maq.**

l'avenir .net

VIDÉO / Les urgences du CHR de Namur débordées, sur lavenir.net

NUCLÉAIRE

Déchets radioactifs de retour de France

Un train de déchets radioactifs devait quitter Valognes, dans la Manche, pour rejoindre la Belgique durant la nuit de mercredi à jeudi, a fait savoir l'association «Nucléaire STOP!». Ces déchets ont quitté le terminal ferroviaire de Valognes dans l'après-midi d'hier. Il s'agit d'un convoi prévu en décembre mais reporté pour cause de neige.

Ces déchets radioactifs, provenant des centrales nucléaires de Tihange et Doel, ont été compactés en France à l'usine Areva de La Hague. Ils seront transportés dans deux containers. Selon

«Nucléaire STOP! », neuf transports seront nécessaires pour rapatrier la totalité des 432 fûts de déchets en Belgique d'ici à 2013.

Le convoi devait passer la frontière entre Tourcoing et Mouscron hier soir pour continuer sa route sur le territoire jusqu'à sa destination finale. Les containers arriveront par voie ferroviaire jusqu'à Mol et seront ensuite acheminés tard dans la nuit par camion jusqu'au site de Belgoprocess à Dessel. Sur base des recommandations de l'ONDRAF (Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles),

ils pourraient être stockés à 220 mètres sous le sol argileux de Campine. Une possibilité contre laquelle Écolo s'est à nouveau insurgé hier par la plume d'Olivier Deleuze sur le site web des verts. Rappelant sa préférence pour «un stockage réversible [...] afin de mieux les contrôler en cas de problème, et de pouvoir facilement y accéder si une solution technique de traitement ou de stockage définitif venait à être découverte. Le stockage des déchets doit être réalisé en surface, de préférence sur les sites mêmes des lieux de production désaffectés [...]». ■ **A.W.**

Propriétaires-Locataires

Quels sont vos devoirs et quels sont vos droits ?

Appelez, on est là !

Ce vendredi de 11h à 14h des spécialistes répondent à toutes vos questions

VIVACITÉ

www.vivacite.be

rtbf.be

11w89477201-01